

ORDONNANCE COLLECTIVE (CONDENSÉE)

Initier les mesures diagnostiques et une consultation
pour les usagers présentant une cellulite
avec échec aux antibiotiques oraux

CLIENTÈLE VISÉE

- Usager adulte ambulant référé à l'Accueil clinique qui présente une cellulite avec échec à l'antibiothérapie orale.

INTENTION CLINIQUE

- Accélérer la consultation en microbiologie pour l'usager présentant une condition clinique subaigüe.

CONDITIONS D'INITIATION

- Être référé par un médecin ou une IPS.
- Clientèle ambulatoire avec une condition physique permettant les déplacements.

CONTRE INDICATIONS à l'application de l'ordonnance collective

- Température buccale $\geq 37,8$ °C.
- Instabilité hémodynamique (pouls ≥ 100 battements/minute, TA $\leq 90/50$ mmHg).
- Douleur intense au site de l'infection, non soulagée par l'analgésie.
- Progression significative de la rougeur.
- Apparition de signes de lymphangite (rougeur linéaire progressant de façon proximale sur le trajet des canaux lymphatiques).
- Usager splénectomisé.
- Usager immunosupprimé.

EN VIGUEUR LE : 11 juin 2015	N° : OC-018-2
DATE PRÉVUE DE RÉVISION : 11 juin 2018	Page : 1 De : 1